



DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

MAIRIE DE SAINT JEAN DE FOLLEVILLE

Le 2 décembre 2022

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHAGE

Jeudi 8 décembre 2022 à 20 heures 30 à la mairie

ORDRE DU JOUR

1) Procès-verbal du 27 octobre 2022

2) Délibérations

- D 35/12-22 Désignation du secrétaire de séance
- D 36/12-22 Finances : Décision Modificative n° 2
- D 37/12-22 Associations : subvention pour le 35^{ème} anniversaire des Cochonnets des Sources
- D 38/12-22 Marché : Convention de partenariat avec Caux Seine Développement pour le renouvellement de la clause insertion
- D 39/12-22 Administration générale : Inscription des projets communaux dans le contrat de territoire de Caux Seine agglo
- D 40/12-22 Administration générale : Enquête publique concernant le projet de la société Plastic Energy
- D 41/12-22 Administration générale : kiosque à Pizza/pain/boisson – convention d'utilisation du domaine public communal
- D 42/12-22 Voirie : exploitation forestière – réglementation de l'utilisation des voies communales et des chemins ruraux
- D 43/12-22 Voirie : intégration de l'avenue 3 zone de Port Jérôme II dans le domaine public communal
- D 44/12-22 Aide commune verte : renouvellement du dispositif 2023-2025

3) Informations diverses

Verger partagé

Sécurité : Pacte d'engagement fédérant les acteurs communaux de la sécurité civile de la Seine-Maritime



Correspondance : Monsieur le Maire

Mairie de Saint Jean de Folleville - 8, rue de l'Eglise 76170 Saint Jean de Folleville

Téléphone : 02 35 39 82 76 - Télécopie : 02 35 39 97 19 - courriel : mairie.saintjeandefolleville@wanadoo.fr